

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 FEVRIER 2015

Le quorum étant atteint nous débutons la séance à 18H15.

Le secrétaire de séance est Mr Vandelle

Mme d'Henry soumet à notre approbation le compte rendu du dernier conseil qui est adopté.

Mme la Présidente du conseil aborde l'ordre du jour par la présentation de la dotation horaire globale. Grace à plusieurs tableaux, elle nous explique comment rectorat et elle-même font pour calculer les heures dédiées à chaque matière et pour chaque classe.

Il apparait que la DHG ainsi présentée n'est qu'une prévision pour l'année qui suit en se basant sur l'année en cours. Mme la présidente explique à l'ensemble du conseil qu'il est important de faire cette prévision le plus tôt possible afin de pouvoir travailler en bonne intelligence avec le rectorat au cas où il y aurait création de poste. De plus avec une prévision affinée au mieux, il est alors plus facile de procéder aux inévitables changements de dernière minute lors de la rentrée effective des élèves.

Mme Berger complète en disant que la répartition des heures se fait surtout en fonction des choix pédagogiques pour les élèves. Mme D'Henry nous explique le fonctionnement des heures supplémentaires, les compléments de service rendu, les créations de postes.

La dotation horaire globale est votée à l'unanimité.

Mme D'Henry nous présente un tableau avec tous les voyages et autres sorties pédagogiques. Le conseil en vote tout d'abord le principe puis le montant de la participation des familles le tout à l'unanimité.

Puis elle nous présente un tableau où sont recensés les dons de l'association de parents d'élèves ainsi que de la coopérative scolaire. Ces dons sont approuvés à l'unanimité.

Pour le dernier point de l'ordre du jour, Mr Brunel et Mme la Présidente nous présente différentes conventions qui doivent être signées :

Une convention avec la ville de Montbrison pour des visites au musée d'Allard, approuvée à l'unanimité

Une convention avec les fédérations de parents d'élèves au sujet d'un site internet qui facilitera la communication entre ces différentes fédérations et les parents, approuvée à l'unanimité

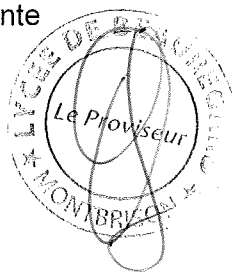
Une convention avec le GRETA afin de fixer les modalités du versement d'une contribution au lycée pour l'utilisation des locaux, approuvée à l'unanimité.

Le CNFPT organise assez régulièrement des sessions de formations pour les agents territoriaux, une convention est soumise au vote sur les formalités de locations des salles, approuvée à l'unanimité

Une dernière convention avec le lycée François Mansart de Thizy(69) afin de permettre la rémunération des heures lors de la mise place de projet périscolaire (comme Eurêka par exemple), approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance à 19H50.

Mme la Présidente



Mme D'Henry

Le secrétaire

M. Vandelle

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name "M. Vandelle".